

## Déclaration préalable au CSAD du 8 février 2024



**Monsieur l'Inspecteur d'Académie**  
**Mesdames et Messieurs les membres du CSAD**

Ce CSA est censé présenter les moyens consacrés à la rentrée scolaire du premier et second degré pour la rentrée prochaine. Les documents de travail qui nous ont été fournis attestent que « le choc des savoirs » annoncé se transforme en « choc des fermetures » et jamais nous n'avions eu affaire à autant de suppressions de postes dans notre département.

Cette carte scolaire arrive également quelques semaines après le choix méprisant de fusionner le ministère de l'Education Nationale avec celui des sports, de surcroît l'année des jeux olympiques en France.

Mais que dire alors de celui d'une ministre qui, sitôt sa prise de fonction, s'est discréditée aux yeux des personnels, aussi bien par ses paroles que par ses choix éducatifs ! La colère exprimée par la profession ces derniers jours est de plus en plus grande, une profession qui se sent depuis trop longtemps méprisée et maltraitée, sentiment renforcé par les annonces et les projets hors sol et populistes de ce gouvernement.

Pour notre département, dans le premier degré, la sentence est tombée : il faut rendre 29 postes !

Vous avez identifié, Monsieur l'inspecteur d'Académie, 51 hypothèses de retrait ; force est de constater que ce projet aura mis le feu à un territoire plutôt tranquille d'habitude.

Comment justifier la décision d'un grand nombre de fermetures prévues dans les écoles situées en REP ou en quartier Politique de la ville, qui concentrent déjà de grandes difficultés (11 en tout sur les écoles menacées d'un retrait) ? Ne serait-ce pas le moment de montrer une réelle attention à ces élèves qui ont le plus de besoins, et aux équipes qui se battent chaque jour pour essayer de pallier ces difficultés et raccourcir l'écart qui se creuse.

Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les enseignant.es qui sont remonté.es mais des villages voire des villes entières comme vous avez pu le constater encore hier dans la cour « enfin accessible » de la DSDEN.

Et cette colère est bien légitime car comme nous l'avons démontré en groupe de travail, aucune fermeture ne peut être totalement justifiée si l'on se place uniquement dans l'intérêt des élèves et des personnels. C'est, dites-vous, la baisse démographique l'unique paramètre qui vous impose de rendre 29 postes. Pourtant il y avait à nouveau cette année une opportunité d'abaisser les effectifs de toutes les classes, créer les postes dont les écoles ont besoin pour mieux fonctionner (RASED, remplaçant.es, plus de maîtres.ses que de classes) mais le ministre ATTAL n'en a rien fait. Cet argument de « déprise démographique » reste quant à lui à géométrie variable.

Ainsi, concernant les élèves de SEGPA c'est bien une autre logique qui s'applique puisque bien que les effectifs augmentent (+10), le rectorat supprime des heures, précisément 13h, un si petit gain pour un énorme mépris pour ces élèves les plus en difficulté et les personnels de ces structures. Comment ne pas ressentir également du mépris pour tous les professionnels de l'éducation avec la mise en place des groupes de niveaux ? Une mesure rétrograde à rebours de la recherche en éducation et dénoncée jusque par les principaux à qui on demande un travail contre nature. Un travail qui s'apparente à un tri social et qui stigmatisera les élèves des groupes étiquetés faibles.

A cela s'ajoute une mise en place qui va également dégrader, comme si cela était encore possible, les conditions de travail des enseignant.es.

Quant au financement de ces groupes, la FSU89 s'interroge suite au groupe de travail en visio avec le rectorat.

Premièrement, le choix du nombre de groupes serait un choix d'établissement dans le cadre de son autonomie et non l'indication envoyée aux principaux par le rectorat avec la DHG ?

Deuxièmement, ces groupes seraient complètement financés alors que toutes les remontées de terrain prouvent le contraire ?

De plus au groupe de travail, nous avons été dans l'impossibilité d'examiner comme à l'accoutumée les DHG des collèges en vous faisant les remontées de terrain des établissements dont beaucoup votent contre lors de leur conseil d'administration.

Ah le « choc des savoirs », une belle formule en apparence qui cache une réalité bien sombre : tri social, perte d'une heure pour toutes les sixièmes, disparition des dispositifs et des enseignements par la saignée de la marge d'autonomie des collèges (sont particulièrement touchés : langues et cultures antiques, chorale, dédoublement, théâtre, bilangue, options...).

Nous souhaiterions donc avoir des éclaircissements de votre part, Monsieur le DASEN !